

Le territoire de la Communauté de communes de la Picardie Verte

S'organise pour faire face à la crise sanitaire

La situation sanitaire sans précédent a conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles et inédites visant à freiner la pandémie.

Les collectivités territoriales sont tenues de s'adapter et c'est ainsi que, pour la Picardie Verte, pour toutes les actions de service public, qu'elles soient communales ou intercommunales, le distinguo a été fait entre celles qui peuvent fonctionner partiellement et celles qui peuvent être suspendues pendant la durée de la crise sanitaire.

Tous les services de la Communauté de communes, y compris ceux fermés physiquement au public, sont organisés pour travailler à distance afin d'assurer la continuité des missions :

Mission essentielle de salubrité : **la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif en porte à porte est maintenue.**

Les deux déchèteries communautaires sont fermées et les particuliers comme les professionnels sont invités à stocker temporairement les déchets. Les déchèteries sont des lieux d'accueil du public et la nature des déchets n'en fait pas un service prioritaire.

Le Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) assure les interventions d'urgence. Par contre les opérations de vidange sont suspendues.

Pour le secteur social : Une plateforme spécifique concernant le secteur social, pour tous les usagers, est mis en place pour répondre aux questions et évaluer l'urgence des situations. Elle est accessible au n° **03 74 85 57 50** ainsi qu'au **03 44 04 53 90**.

Centre social de Grandvilliers :

Une permanence d'accueil reste active au centre social rural de Grandvilliers : au 03 44 46 75 41 de 9 h à 12 h ou par internet à l'adresse accueil@csrgrandvilliers.fr et ce pour maintenir l'accompagnement des bénéficiaires de l'épicerie solidaire, du RSA, des restos du cœur, ainsi que les seniors isolés identifiés à ce jour.

Sur le site www.centresocial-grandvilliers.fr on peut trouver une page de contact "vous avez besoin d'aide" ainsi que "vous voulez apporter votre aide"

Centre social de Marseille-en-Beauvaisis :

A partir de lundi 23 mars le centre social accueille pour le périscolaire du matin et du soir ainsi que le mercredi toute la journée de 7h30 à 18h30, pour les enfants de personnes travaillant dans le domaine de la santé, en complément de l'accueil à l'école de Marseille pour le temps scolaire. Le Centre social peut être joint au 03.44.46.26.22 pour toute demande.

Le service de portage de repas à domicile continue ses livraisons auprès des personnes âgées isolées.

Pour l'accueil des enfants de personnel soignant : Le caractère exceptionnel de la situation conduit les soignants à être de plus en plus mobilisés et nous conduit à assurer l'accueil de leurs enfants. Cet accueil s'organise en lien avec les collectivités territoriales et les services de l'Inspection de l'Education Nationale, pour ce qui concerne la circonscription de Grandvilliers. Ainsi cet accueil s'organise autour de 3 pôles :

- **L'école primaire de Marseille en Beauvaisis** pour les écoles de Marseille, RPI Haute Epine, Saint Omer en Chaussée, Fontaine Lavaganne, RPI Pisseleu, Songeons, RPI Bazancourt, RPI Grémévillers, Crillon, Milly
- **L'école primaire de Grandvilliers** pour les écoles de Grandvilliers, RPI Beaudéduit, RPI Sommereux, RPI Halloy, RPI Sarnois, RPI Hautbos, RPI Saint-Thibaut, Grez, Conteville, Hétomesnil,
- **L'école primaire de Formerie** pour les écoles de Formerie, Feuquières, RPI Campeaux, Romescamps, Moliens, RPI Abancourt,

Cette organisation en pôle allège le planning des enseignants volontaires, des ATSEM et autres animateurs en particulier des centres sociaux, en mutualisant les forces vives et ce 7j/7. Une solidarité sans précédent s'organise entre les communes pour le bon fonctionnement de ce dispositif et permettre aux soignants de se consacrer plus sereinement à leurs tâches qui exigent de leur part une mobilisation inédite.

Les communes du territoire s'organisent aussi temporairement de façon à répondre aux exigences sanitaires du moment, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les maires sont mobilisés et conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la gestion de cette crise et en particulier, du soutien qu'ils doivent apporter aux habitants, au maintien du lien avec les personnes âgées ou en situation de vulnérabilité.

La question du portage des courses à domicile pour les seniors isolés, les personnes fragiles ou en situation de handicap est à l'étude.

Ce site peut être utile également :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Nous en appelons au sens des responsabilités et au civisme de chacun. Le combat à mener est celui de la préservation de la santé de nos concitoyens. Pour sauver des vies « Restez chez vous » c'est à ce prix que nous gagnerons. Le temps est à l'unité et à la solidarité.